

Optimiser votre codage PATHOS et GIR : véritable enjeu financier en EHPAD

Contexte

Le montant de la dotation de soins pour les 5 années suivantes constitue l'enjeu financier principal des évaluations médico administratives réglementaires GIR et PATHOS du CPOM. La réalisation des coupes GIR et PAHOS est le fruit d'une démarche interdisciplinaire conduite par le médecin coordonnateur et accompagnée par la direction. Elle rend compte des besoins médico-techniques des résidents, d'aide aux actes de la vie quotidienne et se traduit par l'examen des projets de soins personnalisés selon les règles de cotations définies dans un guide méthodologique publié par la CNSA, qui est révisé chaque année. Les recommandations sont parfois difficiles à maîtriser, méconnues des équipes soignantes qui ne sont soumises à cette démarche qu'une fois tous les 5 ans quand les autorités la pratiquent plusieurs dizaines de fois par an. Une aide à la préparation, aux spécificités des codages, à leur optimisation ainsi qu'un accompagnement de l'équipe constituent donc un choix stratégique déterminant. Cette formation suit une méthodologie éprouvée et propose une organisation planifiée afin de permettre à chaque établissement de défendre au mieux l'intérêt de ses résidents.

Objectifs

- Savoir faire le lien entre les objectifs de l'établissement, le projet de soins et la dotation de soins.
- Être en mesure de construire et mettre en place un rétroplanning interdisciplinaire.
- Être capable de mettre en place, le projet de soins personnalisé dit "de base" en respectant les bonnes pratiques de soin.
- Être capable de justifier chaque codage à l'aide de preuves écrites, tracées dans le dossier de chaque résident.
- Savoir mettre en oeuvre une stratégie de repérage et codage des événements survenant le jour de coupe.
- Être en mesure de présenter de façon personnalisée chaque dossier résident.
- Connaître les règles et modalités de validation de chaque dossier.

Renseignements complémentaires

Le Médecin Coordonnateur, l'infirmier Coordinateur, le Psychologue constituent cependant le public cible prioritaire de cette formation tant par le rôle et la complémentarité de chacun de ces intervenants que par la dynamique d'équipe indispensable à la réussite des deux coupes, le Directeur d'établissement étant généralement, de par sa fonction, essentiellement concerné par la première journée de formation qui lui permettra de bien définir les enjeux et les objectifs de la démarche et de pouvoir assurer un pilotage du rétro planning du projet.

Programme

JOUR 1 :

Test de positionnement

- Evaluation des connaissances et compétences de coupe. Introduction
- Attendus des coupes AGGIR & Pathos. Détermination des objectifs de l'établissement à travers ses besoins exprimés dans le projet de soin et traduits en termes de tarification (liens entre les outils de codage et la tarification).
- Calcul de la dotation de soins.
- Relation entre GMP, PMP et dotation en ressources soignantes. Elaboration collective du phasage sous forme de rétroplanning
- Définition des étapes et de leur contenu : date de coupe, phases de préparation, identification des intervenants, suivi. Préparation d'une coupe de base
- Méthode, outils, organisation, mise en oeuvre, optimisation.

JOUR 2 :

Travail sur les preuves

- Les 7 preuves génériques à tout codage.
- Preuves spécifiques selon l'état pathologique, le profil de soins et d'aide aux AVQ. Préparation de la semaine de coupe
- Identification des principales situations aiguës en lien avec une modification de l'autonomie ou un état pathologique survenant en EHPAD.
- Planification de la semaine de coupe. Passation de la coupe GIR avec le médecin du département, et de la coupe PATHOS avec le médecin de l'ARS
- Règles de passation de la coupe.
- Comment présenter un dossier ? Signature des coupes ou appel à la commission régionale de conciliation en cas de désaccord
- Procédure de validation du codage de chaque dossier.
- Echange contradictoire,
- Stratégie de recours à la fiche argumentaire.
- Procédure de validation de la coupe.
- Discussion finale, information de la direction.

Public

Médecin Coordonnateur / Directeur / Infirmier Coordonnateur / Equipe soignante / Psychologue / Rééducateur

Exercice

2024

Code de formation

67AFR

Nature

AFR

Organisé par
IEF

Durée
14 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 23 mai au 24 mai 2024

DATES : 23-24/05/2024 - CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 01/03/2024

FORMATION EN DISTANCIEL MERCI DE PRECISER L'ADRESSE EMAIL DU STAGIAIRE LORS DE L'INSCRIPTION